

Le génie au service d'une société qui innove à plein régime

Mémoire de l'Ordre des ingénieurs du Québec dans le cadre de
la consultation sur la Stratégie québécoise de la recherche et de
l'innovation 2022

Présenté au ministère de l'Économie et de l'Innovation du
Québec

Mai 2021

L'ORDRE DES INGÉNIEURS DU QUÉBEC

L'Ordre des ingénieurs du Québec (OIQ) a pour mission d'encadrer la pratique des ingénieurs et de soutenir le développement de la profession afin d'assurer la protection du public québécois.

Quelque 65 000 ingénieurs et futurs ingénieurs s'assurent que les routes, les bâtiments, les procédés de fabrication, les véhicules, les appareils biomédicaux, les systèmes de télécommunication et tant d'autres ouvrages sont sécuritaires, durables et fiables.

L'Ordre s'assure que les ingénieurs ont les compétences et l'intégrité requises pour servir la population québécoise. Il procède ainsi à plus de 3 000 inspections professionnelles chaque année et, dans un objectif de prévention, transmet un questionnaire d'autoévaluation à près de 2 400 membres afin de les aider à améliorer leur pratique. Par ailleurs, le Bureau du syndic de l'Ordre procède à des enquêtes liées au respect des obligations professionnelles par les ingénieurs et soumet des plaintes au conseil de discipline lorsque nécessaire.

L'ingénierie étant au service du bien commun, l'Ordre entend aussi être une voix forte et crédible en matière de développement durable. À cet égard, l'OIQ a dévoilé à l'automne dernier ses engagements en matière de développement durable, qui s'appuient sur trois principes phares : viser l'amélioration continue, favoriser la collaboration et soutenir l'innovation et la rigueur scientifique.

Finalement, notons que l'Ordre est également engagé à favoriser la diversité et l'inclusion au sein de la profession. L'OIQ est notamment partenaire de l'initiative « 30 en 30 » d'Ingénieurs Canada, qui vise à porter à 30 % le taux de nouvelles ingénieures d'ici 2030. Par ailleurs, au cours des dernières années, l'Ordre a grandement réduit les délais de reconnaissance des professionnels formés à l'étranger afin de faciliter leur accès au marché du travail.

INTRODUCTION

Les Québécois doivent collectivement poursuivre et accentuer leurs efforts en recherche et en innovation afin de relever les nombreux défis du monde contemporain. Comme le décrit l'Organisation de coopération et de développement économique :

Il est urgent de trouver de nouvelles sources de croissance afin d'aider le monde à s'engager sur la voie d'une croissance plus solide, inclusive et durable [...]. L'innovation, qui recouvre la conception et la diffusion de nouveaux produits, procédés et méthodes, peut être un élément essentiel de la solution. Si elle n'est pas une fin en soi, l'innovation fournit néanmoins les bases de la création d'entreprises et d'emplois, comme des gains de productivité, ce qui fait d'elle un moteur important de la croissance et du développement économiques. Elle peut contribuer à répondre, et qui plus est au meilleur coût, à certains problèmes sociaux et mondiaux pressants, tels que l'évolution démographique, la raréfaction des ressources et le changement climatique.

Les économies innovantes se distinguent par une productivité supérieure aux autres, davantage de résilience et une meilleure adaptation au changement, et sont plus propices à une élévation des niveaux de vie¹.

À cela s'ajoutent des défis particuliers au Québec, dont celui du vieillissement de la population : l'Institut national de santé publique du Québec rappelle que, dans 20 ans, « la société québécoise sera l'une des plus vieilles en Occident »².

En tant que spécialistes des sciences appliquées, les ingénieurs jouent un rôle clé dans l'écosystème de l'innovation. Plusieurs développent de nouvelles technologies et de nouveaux procédés au sein de groupes de recherche publics ou industriels, souvent au sein d'équipes multidisciplinaires.

Cela dit, la majorité des ingénieurs travaillent à trouver des solutions techniques à des problèmes concrets dans le cadre de projets précis. C'est généralement à eux que revient la responsabilité de proposer les technologies, les matériaux, les méthodes et les procédés qui seront employés dans un projet industriel, dans un grand projet de construction ou dans le cadre d'une nouvelle entreprise de haute technologie.

Les ingénieurs participent donc directement au développement de nouvelles technologies dans le but soit d'offrir de nouveaux produits ou de nouveaux procédés, soit de contribuer à l'intégration de ces innovations dans leur organisation. Dans les deux cas, ils contribuent à rendre la société québécoise plus innovante.

¹ OCDE, *L'impératif d'innovation – Contribuer à la productivité, à la croissance et au bien-être*, 2019, OCDE Publishing, Paris.

² INSPQ, « Le vieillissement au Québec », <https://www.inspq.qc.ca/le-vieillissement-au-quebec>.

En vertu de ses obligations déontologiques, l'ingénieur doit s'assurer que les solutions ou innovations qu'il propose sont sécuritaires et qu'elles tiennent compte de l'impact qu'elles peuvent avoir sur l'environnement et sur la vie, la santé et la propriété de toute personne.

Une profession bien au fait des tendances

Les ingénieurs sont présents dans pratiquement tous les secteurs de l'économie québécoise. Ils sont bien au fait des courants qui la traversent et des défis auxquels elle fait face. Les ingénieurs suivent de près les tendances scientifiques et technologiques, comme les enjeux liés au développement durable, à l'intelligence artificielle, au bâtiment vert et intelligent, au développement de nouveaux matériaux, et ainsi de suite.

Dans le cadre d'une enquête récente menée par l'Ordre des ingénieurs du Québec, lorsque questionnés sur les tendances sociétales qui auront le plus d'impact sur la profession, les ingénieurs ont mentionné les éléments suivants, par ordre d'importance³.

- 1) Intelligence artificielle
- 2) Transition énergétique
- 3) Lutte contre les changements climatiques
- 4) Numérisation
- 5) Robotisation / automatisation
- 6) Électrification des transports
- 7) Renouvellement et projets d'infrastructures publiques
- 8) Le vieillissement de la population

Les ingénieurs sont donc bien alignés sur les défis du monde contemporain et sont des acteurs de premier plan dans le maintien et le renforcement d'une société innovante.

1. VEILLER À L'ADÉQUATION DES FORMATIONS ET DE LA RECHERCHE

Adapter l'offre de formation aux besoins du marché

Plusieurs tendances auront un impact certain sur les besoins en main-d'œuvre au cours des prochaines années et exigeront de l'État de faire preuve d'agilité afin de répondre à la demande.

Entre autres choses, la montée de la robotisation et de l'industrie 4.0 de même que de l'intelligence artificielle et des données massives engendrera une croissance de la demande en main-d'œuvre spécialisée⁴, notamment en génie. À cela s'ajoute l'accélération de projets

³ Ordre des ingénieurs du Québec, *Portrait de l'ingénieur d'aujourd'hui et de demain*, 2021, p. 61, disponible en ligne à l'adresse suivante : <http://oig.qc.ca/fr/jeSuis/public/Pages/profil-ingenieur-aujourd'hui.aspx>

⁴ Jay Dixon, « Répercussions des robots sur l'emploi : données à l'échelle des entreprises », Statistique Canada, 2020, disponible en ligne à l'adresse suivante : <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/11f0019m/11f0019m2020017-fra.htm#a5>.

d'infrastructure s'inscrivant dans la relance économique du gouvernement du Québec⁵. Soulignons également la place prépondérante des préoccupations environnementales au sein de la place publique, qui se traduira notamment par la transition énergétique, l'adaptation des infrastructures aux changements climatiques et la prise en compte du cycle de vie.

L'ensemble de ces changements mettra plus que jamais au premier plan la demande travailleurs hautement qualifiés. Or, un sondage effectué par le Conseil du patronat du Québec révèle que 42 % des répondants peinent déjà à pourvoir les postes vacants exigeant une main-d'œuvre spécialisée⁶.

Les besoins en main-d'œuvre se traduiront de manière inégale dans les différents secteurs de l'économie. Il en va de même pour le génie. À l'échelle de la province, la demande en main-d'œuvre sera particulièrement sous pression dans certains secteurs, tels le génie informatique et logiciel, le génie électrique et électronique ainsi que le génie chimique, de même que dans certaines régions⁷.

L'ensemble des professionnels en génie disposent d'une solide base de connaissances techniques. À l'aide de formations complémentaires, leurs aptitudes pourraient aisément être mises à profit dans plus d'une spécialité, notamment les secteurs du génie à risque de rareté de main-d'œuvre. Afin de satisfaire à la demande, certaines dispositions pourraient être prévues pour répondre aux besoins en main-d'œuvre spécialisée dans des secteurs particuliers.

Recommandation n° 1

Bonifier le financement des universités pour accroître leur capacité de formation.

Recommandation n° 2

Prévoir des mécanismes agiles de consultation entre les entreprises et les universités pour demeurer à l'affût des besoins du marché du travail et des développements des professions. S'assurer que les universités ont les ressources suffisantes pour ajuster leurs capacités de formation en conséquence.

Recommandation n° 3

Travailler de concert avec les universités pour faciliter et accélérer le passage d'une spécialité à une autre, par exemple par l'entremise de microprogrammes ou de passerelles.

⁵ Conseil du trésor. « Accélérer 180 projets d'infrastructure pour favoriser la relance économique du Québec », 10 décembre 2020, disponible en ligne à l'adresse suivante : https://www.tresor.gouv.qc.ca/nouvelles/?tx_ttnews%5Btt_news%5D=590&cHash=f9d1a3f05d2da2ac0e89372b4691e574

⁶ Conseil du patronat du Québec. *Feuille de route pour une relance économique résiliente et durable 2021-2022*, 2021, p. 13, disponible en ligne à l'adresse suivante : https://www.cpg.qc.ca/workspace/uploads/files/feuille_de_route_pour_une_relance_resiliente_et_durable_2021_2022.pdf

⁷ Ordre des ingénieurs du Québec. *Portrait de l'ingénieur d'aujourd'hui et de demain*, 2021, p. 115-118, disponible en ligne à l'adresse suivante : <http://oiq.qc.ca/fr/jeSuis/public/Pages/profil-ingenieur-aujourd'hui.aspx>.

La transformation du milieu de travail amènera les professionnels hautement qualifiés à composer avec différents enjeux qui n'étaient pas aussi présents il y a quelques années à peine. Par exemple, en raison de l'émergence de nouvelles technologies, les professionnels hautement qualifiés auront notamment à mettre en pratique de nouvelles compétences en intelligence artificielle, en gestion des données massives et en cybersécurité. Par ailleurs, plusieurs professionnels, dont les ingénieurs, sont de plus en plus appelés à traiter des questions d'acceptabilité sociale liées aux projets qu'ils chapeautent. Les considérations grandissantes quant au développement durable et à l'adaptation aux changements climatiques seront également au cœur des fonctions de plusieurs.

En somme, les professionnels font face à une nouvelle réalité qui exige d'eux d'allier habiletés techniques et comportementales dans l'exercice de leurs fonctions. Parmi celles-ci, la gestion du changement, la programmation informatique de même que l'intelligence émotionnelle et les relations interpersonnelles sont les plus susceptibles de gagner en importance⁸. L'importance croissante de ces compétences technologiques et interpersonnelles trouve écho à l'international au sein de secteurs aussi diversifiés que les services bancaires, l'industrie énergétique et minière, les soins de santé, l'industrie manufacturière et le commerce de détail.⁹

Afin de permettre à la main-d'œuvre hautement qualifiée de pleinement s'accomplir et de servir la société, la nécessité d'inculquer ces compétences d'avenir doit être prise en compte dans l'offre de formation.

Recommandation n° 4

Adapter en continu les cursus universitaires et les programmes de formation continue pour tenir compte des réalités de la profession et de l'évolution des besoins du marché du travail, notamment :

- *les compétences en programmation informatique (ex. : intelligence artificielle, cybersécurité);*
- *les considérations sociétales (ex. : développement durable, acceptabilité sociale);*
- *les aptitudes interpersonnelles (ex. : gestion du changement, intelligence émotionnelle).*

Le potentiel d'innovation des entreprises québécoises

Le Québec possède les atouts pour se hisser parmi les sociétés les plus innovantes. Les universités, les écoles de génie et les établissements collégiaux de toutes les régions constituent une base solide. L'économie québécoise est diversifiée et peut compter sur des acteurs industriels importants dans des domaines de pointe.

⁸ *Ibid*, p. 91-94.

⁹ McKinsey & Company. *Skill shift: Automation and the future of workforce*, 2018, p. 7, disponible en ligne à l'adresse suivante : <https://www.mckinsey.com/~media/McKinsey/Industries/Public%20and%20Social%20Sector/Our%20Insights/Skill%20shift%20Automation%20and%20the%20future%20of%20the%20workforce/MGI-Skill-Shift-Automation-and-future-of-the-workforce-May-2018.pdf>.

Il est néanmoins important de rester vigilants et de combler certains écarts. D'après le dernier classement provincial et territorial sur l'innovation du Conference Board du Canada, le Québec se trouvait en moins bonne position que son voisin ontarien. Il en allait de même par rapport aux États-Unis et à plusieurs juridictions de taille comparable au Québec (Suède, Danemark, Finlande, Autriche, Pays-Bas)¹⁰.

Par rapport aux autres provinces canadiennes, le Québec se classe très bien en ce qui concerne la R et D publique ou les ambitions entrepreneuriales. Ce sont des signaux positifs, et le Québec doit continuer de performer sur ces plans.

Recommandation n° 5

En partenariat avec les organismes fédéraux, poursuivre les efforts de soutien financier à la recherche fondamentale et appliquée pour s'assurer que le Québec se positionne, sur le plan du développement des connaissances, parmi les leaders au Canada et au sein de l'OCDE.

Toutefois, la performance québécoise est moins reluisante à propos de certains indicateurs importants pour mesurer le potentiel d'innovation des entreprises, comme le nombre de brevets, les investissements en TIC ou la productivité du travail¹¹.

Les efforts centrés sur la performance des entreprises doivent donc se poursuivre afin d'augmenter la commercialisation de l'innovation. Les initiatives existantes, comme les zones d'innovation, les grappes industrielles ou les regroupements sectoriels de recherche industrielle, peuvent contribuer à créer un climat favorable à la commercialisation des innovations, par les liens qu'elles créent entre les entreprises d'un même secteur, et entre les établissements d'enseignement et de recherche et les entreprises, notamment.

Il y aurait toutefois lieu de s'assurer que toutes les grandes industries puissent bénéficier de tels mécanismes. Par exemple, il n'existe toujours pas de grappe industrielle de la construction. Or, il s'agit d'un secteur important de l'économie québécoise, où le retard en innovation et la faiblesse relative de la productivité ont été définis comme des défis à relever¹².

Recommandation n° 6

En se basant sur le modèle des grappes industrielles et des zones d'innovation, renforcer la collaboration entre les centres de transferts technologiques et Axelys, la société de valorisation de la recherche universitaire, pour augmenter la commercialisation d'innovations et l'adoption de ces innovations dans les entreprises de tous les secteurs de l'économie.

¹⁰ Conference Board du Canada. *Classement provincial et territorial – Innovation*, mai 2018, disponible en ligne à l'adresse suivante : <https://www.conferenceboard.ca/hcp/provincial-fr/innovation-fr.aspx>.

¹¹ *Ibid.*

¹² Deloitte et Conseil du patronat du Québec. *Étude sur l'écosystème d'affaires de la construction au Québec – Rapport final*, 2016, disponible en ligne à l'adresse suivante : <https://www.cpq.qc.ca/workspace/uploads/author-uploads/cpq-construction270516.pdf>.

2. COMPTER SUR TOUS LES TALENTS

Les professionnels en génie représentent plus de 1,6 % de l'emploi total de la province. À l'instar de plusieurs autres professions hautement qualifiées, la part du génie sera appelée à augmenter afin d'être en phase avec les besoins des différents secteurs de pointe.

Compte tenu de l'ampleur de ces besoins et à titre de profession qui se définit par l'innovation et l'excellence, le génie se doit de compter sur tous les talents et de valoriser la diversité afin de contribuer pleinement à l'essor de la société. Pourtant, à l'instar de plusieurs territoires à travers le monde, les femmes demeurent minoritaires au sein de la profession au Québec, ne représentant que 15 % des ingénieurs. La relève affiche des signes encourageants, avec plus de 20 % des femmes candidates à la profession d'ingénieur. Néanmoins, les initiatives pour valoriser la place des femmes en génie doivent se poursuivre afin d'accroître la représentation de ces dernières au sein de la profession.

Le domaine du génie se prive également d'un important bassin de main-d'œuvre auprès des étudiants internationaux, qui représentent 35 % des diplômés en génie au Québec. Bien que ces derniers aient pu amorcer leur intégration à la société québécoise durant leurs études, une part importante quitte pour l'étranger à la suite de l'obtention de leur diplôme. En fonction des tendances des dernières années, on estime que le quart des finissants en génie de 2030 quitteront pour l'étranger à la suite de leurs études¹³.

Par ailleurs, les immigrants demeurent sous-représentés dans les postes de direction de services d'ingénierie. On constate également pour ces derniers un écart salarial de 5 % à 15 % par rapport aux professionnels non immigrants¹⁴. La situation est comparable du côté des femmes, où un écart salarial de 17 % demeure entre les ingénieures et leurs confrères¹⁵.

L'OIQ est déjà à l'œuvre afin d'apporter sa contribution à une profession plus diversifiée et inclusive. L'Ordre est notamment partenaire de l'initiative 30 en 30 d'Ingénieurs Canada, qui vise à porter à 30 % le taux de nouvelles ingénieures d'ici 2030. Afin de favoriser l'atteinte de cet objectif, l'OIQ a mis sur pied des initiatives qui ciblent les filles à des moments stratégiques de leur parcours scolaire et leur présentent plusieurs facettes insoupçonnées du génie. L'Ordre a aussi lancé un programme de mentorat pour soutenir les étudiantes en génie ainsi que les jeunes professionnelles tout au long de leur intégration vers le titre d'ingénieure. Par ailleurs, afin de faciliter l'accès à la profession d'ingénieur aux professionnels venant de l'étranger, l'Ordre a réalisé des progrès considérables pour les candidats de pays sans entente ou de pays couverts par l'Accord de Washington. Depuis 2018, l'Ordre a en effet mis en place une approche personnalisée qui permet de réduire en moyenne de 66 % les délais pour obtenir une équivalence totale, passant de 18 à 6 mois en moyenne.

¹³ Ordre des ingénieurs du Québec. *Portrait de l'ingénieur d'aujourd'hui et de demain*, 2021, p. 110, disponible en ligne à l'adresse suivante : <http://oiq.qc.ca/fr/jeSuis/public/Pages/profil-ingenieur-aujourd'hui.aspx>.

¹⁴ *Ibid*, p. 30.

¹⁵ *Ibid*, p. 59.

L'Ordre est d'avis que la diversité et l'inclusion devraient être l'affaire de tous. L'ensemble des acteurs gravitant autour de la main-d'œuvre hautement qualifiée doit être mis à profit afin de promouvoir des professions en sciences, technologies, ingénierie et mathématiques (STIM) plus diversifiées, inclusives et équitables.

Recommandation n° 7

Promouvoir activement des milieux de travail inclusifs afin de pouvoir compter sur tous les talents.

Par exemple :

- *Poursuivre les efforts de tous les acteurs pour augmenter le nombre de femmes au sein des professions en STIM;*
- *Octroyer un financement additionnel destiné aux initiatives ciblant des clientèles en situation minoritaire;*
- *Encourager la multiplication d'initiatives pour favoriser l'embauche et l'épanouissement de main-d'œuvre issue de groupes minoritaires et partager les meilleures pratiques. Octroyer les ressources suffisantes au déploiement de ces projets.*

3. RASSEMBLER LES CONDITIONS GAGNANTES À L'INNOVATION EN ENTREPRISE

Octroi de contrats

Pour que les entreprises soient motivées à innover, il faut qu'elles puissent trouver des acheteurs pour leurs produits et services. L'État doit jouer un rôle d'accélérateur en agissant comme client et donneur d'ouvrage exemplaire. Pour ce faire, il doit privilégier la qualité, l'innovation et les critères environnementaux lors de la sélection de ses fournisseurs.

S'il demeure justifié de recourir à la méthode du plus bas soumissionnaire conforme pour certains types de biens et services, il y aurait lieu de revoir cette approche dans de nombreux autres cas. Par exemple, un rapport récent de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain et de Propulsion Québec sur le développement de la filière des transports électriques et intelligents faisait les constats suivants¹⁶ :

La prépondérance de l'utilisation de la règle du plus bas soumissionnaire conforme (RPBS), qui est l'un des principaux enjeux touchant l'ensemble du processus d'approvisionnement et particulièrement la possibilité pour les marchés publics d'atteindre des objectifs secondaires, que ce soit la promotion de l'innovation, la participation des PME aux marchés publics ou la génération de retombées économiques locales;

¹⁶ Chambre de commerce du Montréal métropolitain et Propulsion Québec. *Faire des marchés publics un outil stratégique de développement économique et de renforcement de l'innovation au Québec – État de la situation au Québec et regard sur le secteur des transports électriques et intelligents*, 2020, p. 33, disponible en ligne à l'adresse suivante : https://www.ccm.ca/~media/Files/News/Studies/2020/CCMM_Etude_ApprovInnovations_sept20_VF.pdf?la=fr.

L'absence de prise en compte des coûts sur l'ensemble du cycle de vie, qui donne lieu à un enjeu propre aux TEI lorsque des véhicules traditionnels et des véhicules électriques sont mis en concurrence.

Dans certains cas, l'État peut même agir comme utilisateur précoce (*early adopter*) en expérimentant des technologies plus risquées afin de stimuler la prise de risque chez les entrepreneurs.

Recommandation n° 8

Utiliser les marchés publics comme leviers pour accélérer le développement et l'adoption de procédés et de technologies innovants. Dans le respect des règles de commerce international, moderniser le cadre réglementaire afin de privilégier :

- *les produits, services et procédés innovants;*
- *les produits, services et procédés qui maximisent la valeur sur l'ensemble de leur cycle de vie et qui présentent le meilleur bilan environnemental;*
- *les produits, services et procédés favorisant le maintien ou le renforcement de compétences locales dans des domaines de pointe.*

Le secteur privé doit aussi apporter sa contribution afin d'accélérer l'adoption de procédés et de technologies innovants.

Recommandation n° 9

Par le biais de programmes d'aide à l'entreprise, favoriser les entreprises qui adoptent des produits, services et procédés innovants et qui présentent le meilleur bilan environnemental.

Entrepreneuriat et innovation

L'accès à un bassin de main-d'œuvre qualifiée est essentiel pour bâtir une culture entrepreneuriale forte et tournée vers l'innovation. Au Canada, on constate d'ailleurs que les diplômés universitaires sont de plus en plus nombreux au sein de la communauté entrepreneuriale¹⁷.

Au Québec, plus d'un professionnel en génie sur cinq entretient des aspirations entrepreneuriales : 10 % des professionnels en génie sont entrepreneurs, tandis que 12 % prévoient se lancer en affaires au cours des dix prochaines années¹⁸. Cet engouement pourrait être appelé à croître. En effet, 40 % des étudiants en génie prévoient se lancer en affaires au cours des dix prochaines années, alors que 1,5 % sont déjà entrepreneurs.

¹⁷ BDC. *Un monde d'entrepreneurs : le nouveau visage de l'entrepreneuriat au Canada*, 2019, p. 12, disponible en ligne à l'adresse suivante : https://www.bdc.ca/FR/Documents/analyses_recherche/bdc-etude-sbw-monde-entrepreneurs.pdf.

¹⁸ Ordre des ingénieurs du Québec. « La place des professionnels en génie dans l'économie », *Portrait de l'ingénieur d'aujourd'hui et de demain*, 2021, p. 21, disponible en ligne à l'adresse suivante : <http://oiq.qc.ca/fr/jeSuis/public/Pages/profil-ingenieur-aujourd'hui.aspx>.

Jumelées à leur capacité d'innovation, les aspirations entrepreneuriales des ingénieurs représentent une occasion qu'il importe d'appuyer. La montée d'une innovation locale permettrait par ailleurs de favoriser la création de solutions qui seront adaptées aux enjeux propres au Québec.

Afin que l'État puisse contribuer à cet essor, l'écosystème de la recherche et de l'innovation doit continuer à soutenir la création et la croissance d'entreprises innovantes ainsi que l'émergence et la commercialisation de nouvelles technologies.

Recommandation n° 10

Soutenir l'essor d'une culture entrepreneuriale au sein du milieu de la recherche et de l'innovation en favorisant les maillages entre universités, entreprises, incubateurs et organismes de transfert technologique.

Conclusion

Avec la présence grandissante de secteurs, la recherche et l'innovation agiront plus que jamais comme moteurs économiques de la société québécoise. Afin d'en tirer pleinement profit, l'Ordre est d'avis que l'État pourra rassembler les conditions gagnantes en veillant à l'adéquation de la recherche et de la formation aux besoins du marché du travail en matière de main-d'œuvre hautement qualifiée, en ralliant les meilleurs talents grâce à une communauté de travailleurs diversifiée et inclusive et en réunissant les conditions propices à l'innovation en entreprise.